

NOTICE INFORMATION INSCRIPTION

Accueil de loisirs de Rives-du-Couesnon

L'ILE AUX PIRATES

Site de Saint-Jean-sur-Couesnon

CROC'LOISIRS

Site de Saint-Georges-de-Chesné

L'ALSH est ouvert tous les mercredis en semaines scolaires.

Pour les vacances, les enfants sont accueillis sur le site de Saint-Jean-sur-Couesnon.

Pour vous inscrire vous devez transmettre un dossier d'inscription complet.

Celui-ci comprend :

- La fiche de renseignement
- La fiche sanitaire de liaison (une par enfant)
- La fiche sur le droit à l'image (une par enfant)
- Le mandat de prélèvement *uniquement dans le cas où vous souhaitez ce mode de règlement*

Vous devez également joindre :

- Le carnet de vaccinations (de chaque enfant)
- Une attestation de Quotient Familial
- Une attestation d'assurance péri et extrascolaire (une par enfant)
- Un RIB *uniquement dans le cas où vous souhaitez le prélèvement*

Une fois le dossier transmis, vous recevrez un mail vous confirmant ou non l'inscription.

Vous recevrez les coupons d'inscriptions par mail comme indiqué sur le planning prévisionnel fourni aux familles. Les coupons seront également disponibles sur les deux sites, sur demande.

Les horaires de permanences de l'accueil de loisirs de Saint-Jean-sur-Couesnon sont les suivants :

- Le lundi de 9h00 à 12h00 (par téléphone uniquement)
- Le mercredi de 9h00 à 17h00

NOUVEL Alice

Directrice ALSH Rives-du-Couesnon

Site de Saint-Jean-sur-Couesnon (L'île aux pirates)

Site de Saint-Georges-de-Chesné (Croc'Loisirs)

06.07.24.13.46 / 02.99.39.29.10

alsh@rivesducouesnon.fr